

par livre, ou de \$260 la tonne. La production de l'aluminium, en chiffres ronds, dans le monde entier, est d'environ 9,000 tonnes par année, dont la moitié, à peu près, est produite par l'Europe, et dont l'autre moitié par les Etats-Unis. Si nous prenons pour mesure la cote de 33 centins par livre, c'est-à-dire, \$660 par tonne, la valeur annuelle de cette production est de \$5,940,000. L'aluminium est tiré de l'argile avec l'aide de l'électricité. Il entre dans la composition de plusieurs articles dont on se sert à raison de leur beauté, leur légèreté et de leur force. Sous la forme de fil, c'est un conducteur d'électricité, et sa conductibilité est à raison de 0.60 (soixante centièmes) à une partie de cuivre, et c'est un fil d'un prix moins élevé que celui de tout autre fil métallique. Le fil électrique à partir des chûtes Shawinigan jusqu'à Montréal—soit une longueur de 78 milles—est en aluminium.

Le fil d'aluminium est beaucoup employé dans les Etats-Unis et ailleurs pour les fins télégraphiques. Jusqu'à tout récemment, sa fabrication a été monopolisée, vu que les brevets d'Héroult en Europe—maintenant expirés—et les brevets de la "Pittsburg Reduction Company", de Pittsburg, Pa., auxquels il ne reste plus qu'une faible durée, en ont contrôlé la production et les prix. Vu la modicité du coût de cet article il deviendra nécessairement un si fort concurrent du cuivre que l'on en augmentera considérablement la production; que la production de cet article deviendra même illimitée. En Canada, aucun brevet pour l'exploitation de l'aluminium n'existe; mais grâce à nos immenses et nombreuses forces hydrauliques, la production de ce métal a un grand avenir. Le comité spécial dont je demande la nomination n'aura à encourir que la faible dépense occasionnée par l'emploi d'un sténographe et l'impression de son rapport. J'espère, par conséquent, que cette honorable Chambre n'aura aucune objection à soulever contre la nomination d'un comité chargé d'étudier l'importante question que je viens de signaler. J'ajouterai que l'argile employée à la fabrication de l'aluminium existe dans toutes les parties du monde. On la trouve dans le canton de Hull, vis-à-vis de la cité d'Ottawa. Cette argile, cependant, n'est peut-être pas d'une qualité aussi bonne à cet endroit que nous le désirerions. En attirant l'attention du public et des spé-

Hon. M. DOMVILLE.

cialistes sur ce sujet, l'on réussira peut-être à découvrir dans d'autres parties du Canada une argile qui nous permettra de développer l'industrie de l'aluminium. Je ne voudrais pas que le comité s'engageât dans de grandes dépenses; mais sur une question si importante, je me crois justifiable en demandant la nomination d'un comité spécial chargé d'étudier le sujet que je viens d'exposer sommairement.

L'honorable M. LANDRY : A quoi servira réellement la nomination d'un comité spécial ?

L'honorable M. POIRIER : A découvrir la différence qu'il y a entre l'alumine et l'aluminium.

L'honorable M. DOMVILLE : C'est un sujet très peu connu dans les deux Chambres du parlement, parce que parmi les membres de ces deux Chambres il y a très peu de spécialistes; mais la nomination du comité que je propose permettra de renseigner le public sur cette question. Nous nous efforçons de toutes les manières possibles de faire du Canada un grand pays; de construire des canaux, des chemins de fer et bien d'autres travaux, et voici une autre industrie, celle de la production de l'aluminium, qui, si elle est étudiée convenablement, pourrait être établie en Canada, comme elle l'est dans d'autres pays, et devenir l'une de nos industries les plus importantes. Le comité dont je propose la nomination, pourrait recueillir des renseignements et faire un rapport pouvant servir de guide au public dans ses recherches de l'argile en question, et pour l'exploitation de cette argile au moyen des forces hydrauliques de l'Ottawa, ou du Niagara, ou d'autres que nous possédons ailleurs. Il s'agit d'une étude qui ne saurait entraîner une grande dépense.

L'honorable M. LANDRY : Ce comité spécial s'occupera-t-il aussi de la question de séparer l'aluminium de l'alumine, ou quelle sera la nature de ses travaux ?

L'honorable M. DOMVILLE : Le comité spécial ne s'occupera de la chose que pour s'assurer s'il est possible de développer l'industrie au Canada. Quand le rapport sera déposé devant la Chambre, je donnerai de plus amples explications et je démontrerai que le Canada pourrait recevoir sur le champ des commandes.